



La marsilée

lettre d'information des Barthes de l'Adour

site FR7200720

Les Barthes de l'Adour présentent un paysage exceptionnel, que ce soit pour les visiteurs d'un jour, d'une semaine ou pour la population locale.

Toutefois, force est de constater que peu d'aménagements et d'animations sont encore disponibles pour une découverte dynamique. Certains diront qu'il faut s'en réjouir pour la préservation d'un patrimoine et de ses activités en équilibre fragile. Pourtant la demande est là, la fréquentation augmente.

C'est pour répondre à ce paradoxe que Barthes Nature et le CPIE Seignanx Adour ont réalisé une stratégie pour le développement d'un tourisme durable avec l'aide financière de la Fondation de France et du Conseil Départemental que l'on remercie. L'objectif est de proposer un cadre de référence pour accompagner ce développement. En effet, ne vaut-il pas mieux encadrer que subir ?

Des actions simples ont été proposées afin d'augmenter la visibilité des Barthes de l'Adour : carte des sentiers du site, programme d'animation ou événements ponctuels ; mais aussi pour un meilleur accueil : aménagements pédagogiques, sentiers équestres ou formation des professionnels du tourisme. Ces propositions sont maintenant à mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire dans le respect des milieux et espèces fragiles.

Nous vous tiendrons informés des concrétisations que nous espérons nombreuses et partagées. Affaire à suivre....

André LAFITTE

Président de Barthes Nature et Maire d'Orist



Marsilée à quatre feuilles

petite plante aquatique des Barthes

SOMMAIRE

Les oiseaux des Barthes.....p 2-3

Les tourbières de Saint-Laurent-de-Gosse.....p 4-5

Les espèces végétales patrimoniales.....p 6-7

Des randonneurs sensibilisés aux enjeux du site

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 des Barthes de l'Adour, nous avons proposé aux responsables des associations locales organisant des randonnées pédestres, une demi-journée de formation/découverte du patrimoine naturel des Barthes sous la forme d'une balade commentée. Trois sessions ont permis de regrouper plus de 25 personnes appartenant à une dizaine d'associations locales différentes.

Les participants connaissaient déjà bien le territoire. Les échanges furent donc riches entre les animatrices apportant des aspects techniques et des connaissances sur les habitats et espèces et les randonneurs usagers de ce site, témoins de son évolution et rapporteurs d'anecdotes parfois cocasses.

Nous remercions les participants et sommes à leur disposition pour d'autres formations semblables.



SEIGNANX ET ADOUR



Directive Oiseaux

dans les Barthes de l'Adour

Les Barthes de l'Adour sont concernées par deux sites Natura 2000 : un site Habitats-faune-flore de 12 000 ha et un site dédié aux oiseaux dit Zone de Protection Spéciale de 15 000 ha dont 8 000 ha

Le Document d'Objectifs (DocOb) de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) des Barthes de l'Adour a été validé par son comité de pilotage le 11 mai 2015. Il est l'aboutissement d'un long travail de terrain, d'observations, de suivi, mais aussi de l'analyse de l'interaction entre les espèces recensées et les activités pratiquées, et bien sûr de plusieurs dizaines d'années de travail et de défense de ce milieu. C'est d'autant plus important dans les Barthes où l'équilibre presque symbiotique entre les activités et le milieu est à la fois fragile et passionnel.

■ Une richesse écologique fabuleuse

La taille du site et la diversité de milieux permet l'accueil d'un nombre très important d'oiseaux. En plus de la collecte de données historiques, un travail important de prospection a été réalisé durant trois ans notamment sur les espèces de rapaces, de pics et d'échassiers ainsi que sur les milieux associés, des barthes basses aux coteaux.

241 espèces ont ainsi été identifiées. Le DocOb se concentre cependant sur 42 espèces présentes de manière significative ou jouant le rôle de « parapluie » ; c'est-à-dire que les actions bénéfiques pour ces espèces le seront pour tout un cortège d'espèces ayant les mêmes besoins.

Une fiche détaillée pour chaque espèce est consultable dans le Document d'Objectifs barthesmidouzemaressin.n2000.fr.

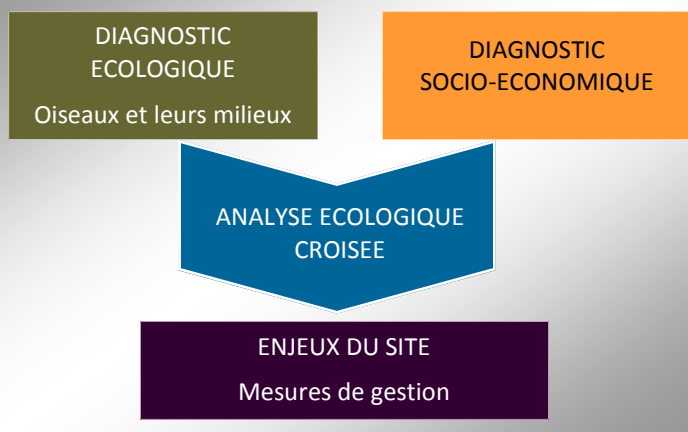
Les milieux ont été regroupés en 23 « grandes entités » accueillant chacune un cortège d'espèces bien spécifiques.

■ Un développement démographique important

Différentes activités sont en lien direct avec le milieu, les espèces et la conservation des Barthes : agriculture, sylviculture, chasse, pêche et tourisme se partagent le territoire.

Le diagnostic a montré que cet équilibre fragile entre activités et milieu est menacé aujourd'hui par le développement démographique et, par conséquent, l'urbanisation du territoire. Un des enjeux du site est de savoir « Comment conjuguer ces activités économiques et leur évolution dans un environnement d'une richesse écologique relativement fragile ? ».

Rappel des étapes d'élaboration d'un DOCOB



■ Des objectifs en faveur des espèces et des pratiques

En fonction des interactions entre les activités, les espèces et leurs milieux, une série d'objectifs est définie :

- Conservation des zones d'alimentation de l'avifaune
- Conservation des zones de reproduction
- Maintien ou amélioration des continuités écologiques
- Amélioration des conditions d'installation des espèces d'intérêt patrimonial
- Développement de l'animation et de la connaissance du site.

Pour atteindre ces objectifs, des mesures pratiques sont



en commun.

prises en place par le biais notamment de contrats. Elles se concentrent sur les aspects suivants :

- l'entretien du fonctionnement hydraulique (aménagement/entretien des ouvrages)
- l'entretien ou la restauration des milieux ouverts (les prairies notamment)
- la préservation des sites de reproduction des échassiers et des rapaces en milieu forestier
- la mise en place de certains aménagements favorables.

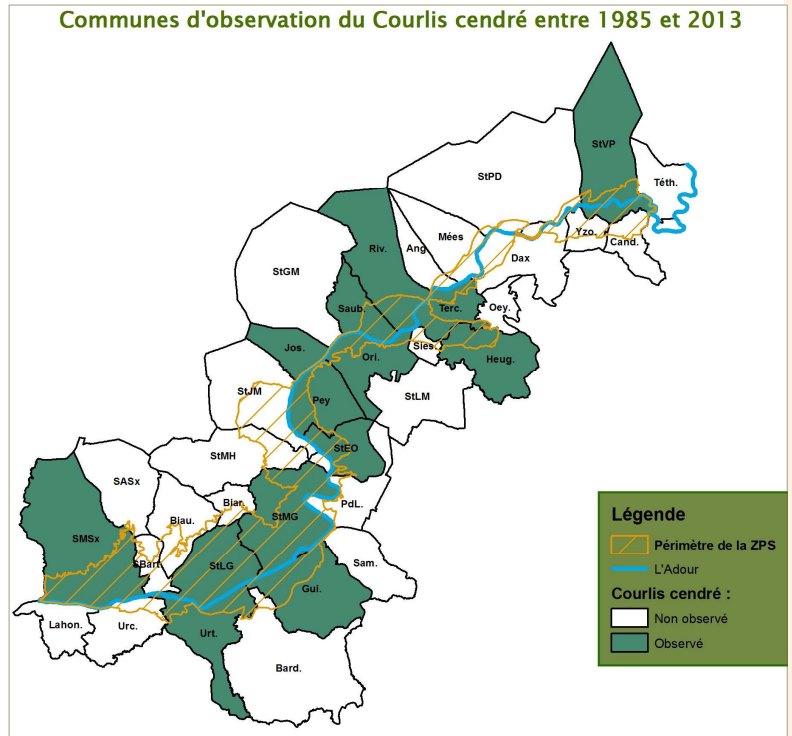
Dès maintenant, les porteurs de projets peuvent se rapprocher des animateurs du site pour être accompagnés.



Cigogne blanche



Combattants variés



■ Une animation partenariale

Le site de la ZPS des Barthes est depuis juillet 2015 dans sa phase d'animation. Étant donné la superposition du site avec celui des Barthes de l'Adour-Directive Habitat, les différentes parties prenantes (Pays ALO, Barthes Nature, CPIE et Fédération des chasseurs) ont décidé de s'unir pour permettre une animation cohérente. Ainsi, les chartes des sites seront fusionnées, les mesures envisagées concertées et les moyens de communications mis en commun.

Espèces de l'annexe I	Statut sur le site			Espèces de l'annexe I	Statut sur le site		
A092 Aigle botté	N			A027 Grande aigrette	N	H	
A090 Aigle criard		H		A127 Grue cendrée		H	
A026 Aigrette garzette	N	H		A032 Ibis falcinelle		H	M
A094 Balbuzard pêcheur		H	M	A119 Marouette ponctuée	N		M
A023 Bihoreau gris	N	H		A229 Martin-pêcheur d'Europe	N	H	
A072 Bondrée apivore	N			A073 Milan noir	N		
A081 Busard des roseaux		H	M	A294 Phragmite aquatique			M
A031 Cigogne blanche	N	H	M	A238 Pic mar	N		
A080 Circaète Jean-le-Blanc	N			A236 Pic noir	N		
A151 Combattant varié		H	M	A338 Pie-grièche écorcheur	N		
A024 Crabier chevelu	N			A075 Pygargue à queue blanche		H	
A399 Elanion blanc	N			A034 Spatule blanche	N	H	M
A098 Faucon émerillon		H					

(Nicheur Hivernant Migrateur)

Les tourbières

Peu de personnes le savent mais l'une des richesses naturelles du site NATURA 2000 se cache dans les Lâ, entre le coteau de Saint-Laurent-de-Gosse et le fleuve, se sont installées, il y a fort longtemps, de

Nées de l'accumulation de matière organique essentiellement végétale (tourbe) non décomposée, elles sont au nombre de trois. Localement, elles sont appelées « Moura » : Grand Moura de Montrol, Moura de Passeben et Moura de Bignau.

Ces tourbières présentent des physionomies et des stades d'évolution divers. Chacune est gérée de façon singulière :

- Le **Grand Moura de Montrol** est une vaste tourbière bombée (143 ha) exploitée jusqu'en 1996 présentant une mosaïque de milieux tourbeux, semi boisés et boisés. Dans le cadre des mesures compensatoires de l'A63, ASF s'est rendu acquéreur ou a conventionné sur 63 ha. Un plan de gestion 2014 à 2032 est validé et opérationnel.

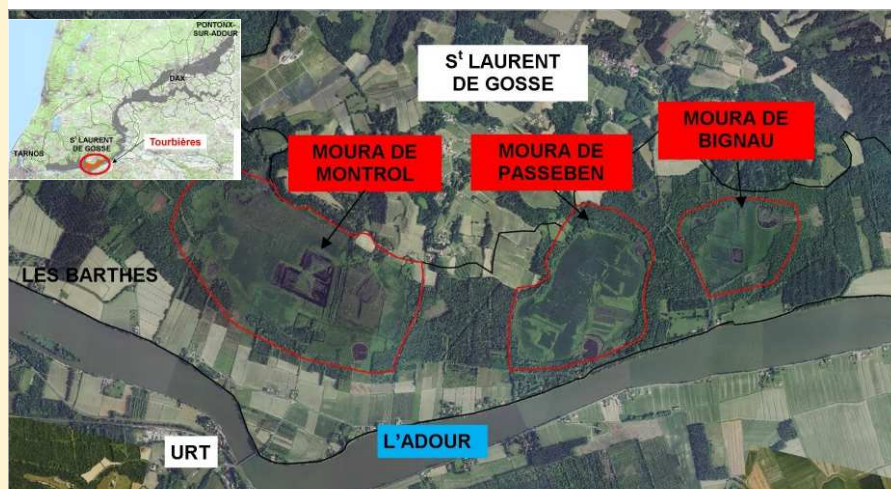
- Le **Moura de Passeben** est une tourbière bombée ouverte présentant encore un fort intérêt écologique du fait de sa superficie (60 ha), de la présence d'espèces animales et végétales rares, de sa localisation géographique et de ses potentialités de restauration et de valorisation.

La Communauté de Communes du Seignanx est propriétaire et/ou gestionnaire sur 29 ha (conventionnement possible avec les propriétaires du reste de la tourbière). Un plan de gestion 2015-2020 est mis en œuvre (voir encart).

- Le **Moura de Bignau** d'une superficie de 30 ha présente une végétation de bas-marais tourbeux. Un diagnostic écologique préalable à un éventuel contrat Natura 2000 va être réalisé en 2016 sur les parcelles d'un particulier. Il s'agira de mettre en place des actions de conservation de cette zone tourbeuse sensible.

Des tourbières remarquables

Non seulement elles constituent les seules tourbières de l'Adour (et plus généralement des plaines alluviales d'Aquitaine) mais en plus, elles abritent de nombreuses espèces de plantes et d'animaux rares. Citons par exemple : habitats des tourbières hautes actives, landes humides atlantiques, cortège de sphaignes (mousses), Narthécie ossifrage, Spiranthe d'été, Ophioglosse des açores, Léopard vivipare, Campagnol amphibie... Elles représentent un très fort enjeu de conservation de part leur fonctionnement complexe et leur extrême sensibilité aux variations des conditions du milieu (quantité et qualité d'eau, espèces envahissantes...).



Habitats d'intérêt communautaire	
Végétations aquatiques et palustres	3260 Herbiers aquatiques des rivières
	3110 Gazons amphibies vivaces
	3130 Gazons amphibies annuels
Habitats tourbeux	6430 Mégaphorbiaies
	4020* Landes humides tourbeuses à bruyères
	6410 Prés humides et bas marais acidiphiles
	7110* Tourbières hautes actives
	7120 Tourbières hautes dégradées
	7150 Végétation pionnière des tourbières
Boisements	7210* Cladaies à Marisque
	91E0* Aulnaies-frênaies

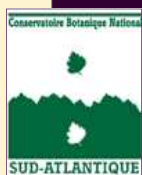
Contrat Natura 2000 à Passeben

Un contrat a été signé avec la Communauté de Communes du Seignanx sur la Tourbière de Passeben. Il s'agit de financer la mise en pâturage de la tourbière pour conserver ses habitats tourbeux remarquables. En effet, depuis une quinzaine d'années des brûlages dirigés annuels sont pratiqués afin de garder le milieu ouvert, faute de présence d'un troupeau (le pâturage étant la principale action d'entretien au cours du XX^{ème} siècle).

Le pâturage, couplé à de l'entretien manuel, devrait se substituer à l'usage du feu néfaste pour la plupart des habitats et espèces de tourbière haute active. Cette action fait partie des actions prévues au plan de gestion de la Communauté de Communes du Seignanx 2015-2020.

D'un montant total de 13 130 € il s'agit d'acheter et d'installer 6,5 kms de clôture électrique de façon à préserver les zones très sensibles au piétinement. L'entretien de la clôture sera assuré par le contrat jusqu'en 2020. 10 vaches seront donc présentes à partir de juin 2016 sur le Moura de Passeben.





Tourbières d'Aquitaine

Le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) est missionné par la DREAL Aquitaine pour réaliser « une surveillance de l'état de conservation des espèces [...] et des habitats d'intérêt communautaire (HIC), en vue d'une évaluation régulière aux niveaux biogéographiques et national ». L'année 2014 était consacrée aux landes et tourbières acidiphiles. Le CBNSA a impliqué les opérateurs et animateurs des sites Natura 2000 concernés dans l'élaboration de la méthode, dans le choix des sites constitutifs du réseau de suivi et dans la lecture du dispositif.

Le CPIE a proposé au CBNSA de se pencher sur la tourbière de Passeben à St Laurent-de-Gosse. L'expert du CBNSA est donc passé, accompagné du CPIE, à deux reprises sur cette tourbière pour effectuer ces analyses. Les résultats ont été présentés par le CBNSA à l'ensemble des gestionnaires de tourbières d'Aquitaine les 10 et 11 février au CPIE. Les participants ont pu visiter le site du Grand Moura de Montrol et appréhender le contexte particulier des tourbières du Bas-Adour Maritime avec notamment l'approche de l'hydrogéologue Pierre Becheler. Au vu des résultats, la conservation de ces tourbières peut être considérée à minima comme d'intérêt régional.



Placette de suivi du CBNSA
à Passeben en haut
Drosera ayant capturé un insecte en bas

Cuivré des marais (*Lycanea dispar*) mâle à droite
et femelle butinant
les menthes ci-dessous



Parcelle de prairie humide en gestion différenciée

La charte de Sagnac-et-Cambran

La commune de Sagnac-et-Cambran a souhaité marquer son engagement en faveur de la conservation des habitats naturels et des espèces du site Natura 2000 des Barthes de l'Adour. En signant la Charte, elle applique sur les 84 ha dont elle est propriétaire des bonnes pratiques de gestion des milieux naturels pendant 5 ans. Dans ce cadre, la commune a mis en place une gestion différenciée sur sa prairie en bordure du Luy (à côté du pont).

Une fauche tardive de cette prairie humide typique est effectuée afin de favoriser la biodiversité ordinaire et pourquoi pas accueillir des espèces animales rares et protégées. D'ailleurs, cette gestion a porté ses fruits puisqu'en septembre dernier le très menacé papillon Cuivré des marais y a été identifié pour la première fois. Il butinait les fleurs de menthe et avait pondu ses œufs sur les oseilles sauvages (du genre *Rumex*) dont sa chenille se nourrit exclusivement avant de se transformer à son tour en papillon. La parcelle étant toute proche du bourg et de l'école, une valorisation pédagogique de sa biodiversité pourra être envisagée. De plus, le "poster de la Charte" pourra être imprimé sur un panneau et installé au bord de cette parcelle à proximité du parking.

Inventaire, suivi et état de conservation de la flore patrimoniale des Barthes de l'Adour

Une vingtaine d'espèces a pu faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation de l'état de leur population grâce aux données antérieures collectées par les gardes-nature du Conseil Général des Landes entre 1999 et 2003.



Des espèces en déclin

Un premier constat, mitigé, montre la quasi-disparition de deux espèces d'intérêt communautaire, la **Marsilée à quatre feuilles** *Marsilea quadrifolia* et le **Flûteau nageant** *Luronium natans*, pour lesquelles une dizaine de stations chacune étaient connues dans les années 1990. Aujourd'hui n'en subsiste en fonction des années qu'une à trois stations. Le mauvais état de leur population sur les barthes en fait un enjeu majeur de conservation du site Natura 2000. Leur présence pourrait permettre d'engager des contrats prioritaires dans les prochaines années.

D'autres espèces protégées sont en déclin. Certaines ont même disparu du site telles l'Hottonie des marais *Hottonia palustris*, la Pilulaire à globules *Pilularia globulifera* ou encore la Châtaigne d'eau *Trapa natans*.

Toutes ces espèces ont en commun d'appartenir aux communautés aquatiques et/ou amphibies qui sont les plus impactées par la colonisation des jussies exotiques (*Ludwigia grandiflora* et *L. peploides*). Ainsi, **sur 42 stations** de ces espèces patrimoniales connues en 1999-2003, **100% sont colonisées en 2015 par les jussies** exotiques et une seule abrite encore une espèce protégée ! La cause du mauvais état de conservation de ces espèces est donc évidente.

Des espèces en forme

A côté de ce constat pessimiste, d'autres espèces ont réussi à maintenir leur population à l'équilibre, comme la Pulicaire commune *Pulicaria vulgaris*, la Sagittaire *Sagittaria sagittifolia* et l'Étoile d'eau *Damasonium alisma*. Cette dernière, comme d'autres, a trouvé refuge dans les dépressions humides des barthes hautes pour échapper à la colonisation des jussies.

Des espèces ont des populations qui se portent mieux aujourd'hui que dans les années 1990. L'Hibiscus des marais *Hibiscus palustris* et la Gratiolle officinale *Gratiola officinalis* ont respectivement doublé et quadruplé leurs effectifs. L'Hibiscus s'installe et colonise les berges des fossés, des canaux voire certaines mégaphorbiaies et la Gratiolle affectionne les prairies humide de fauche. Si la première n'est pas gênée par les jussies, la seconde pourrait à long terme subir un effet de ces dernières, qui semblent commencer à coloniser certaines prairies de fauche très humides notamment sur Saubusse et Rivière.



Le CPIE Seignanx et Adour, avec l'aide d'un stagiaire en licence pro, a réalisé durant le printemps-été 2015 un inventaire de la flore patrimoniale sur les Barthes de l'Adour et ses coteaux. Sur ce territoire, près de 50 espèces végétales protégées est actuellement connue.

Des nouvelles espèces

Ces prospections ont également permis de découvrir de nouvelles espèces patrimoniales ou de nouvelles stations d'espèces déjà connues. De nouvelles stations de Grande Naïade *Najas marina*, de Petite Naïade *Najas minor*, de Laiche de Reichenbach *Carex pseudobrizoides* ont été trouvées. L'**Oenanthe de Foucault** *Oenanthe foucaudii* ou encore le **Crypse faux vulpin** *Crypsis alopecuroides* ont été découverts sur les barthes. Bienvenue!

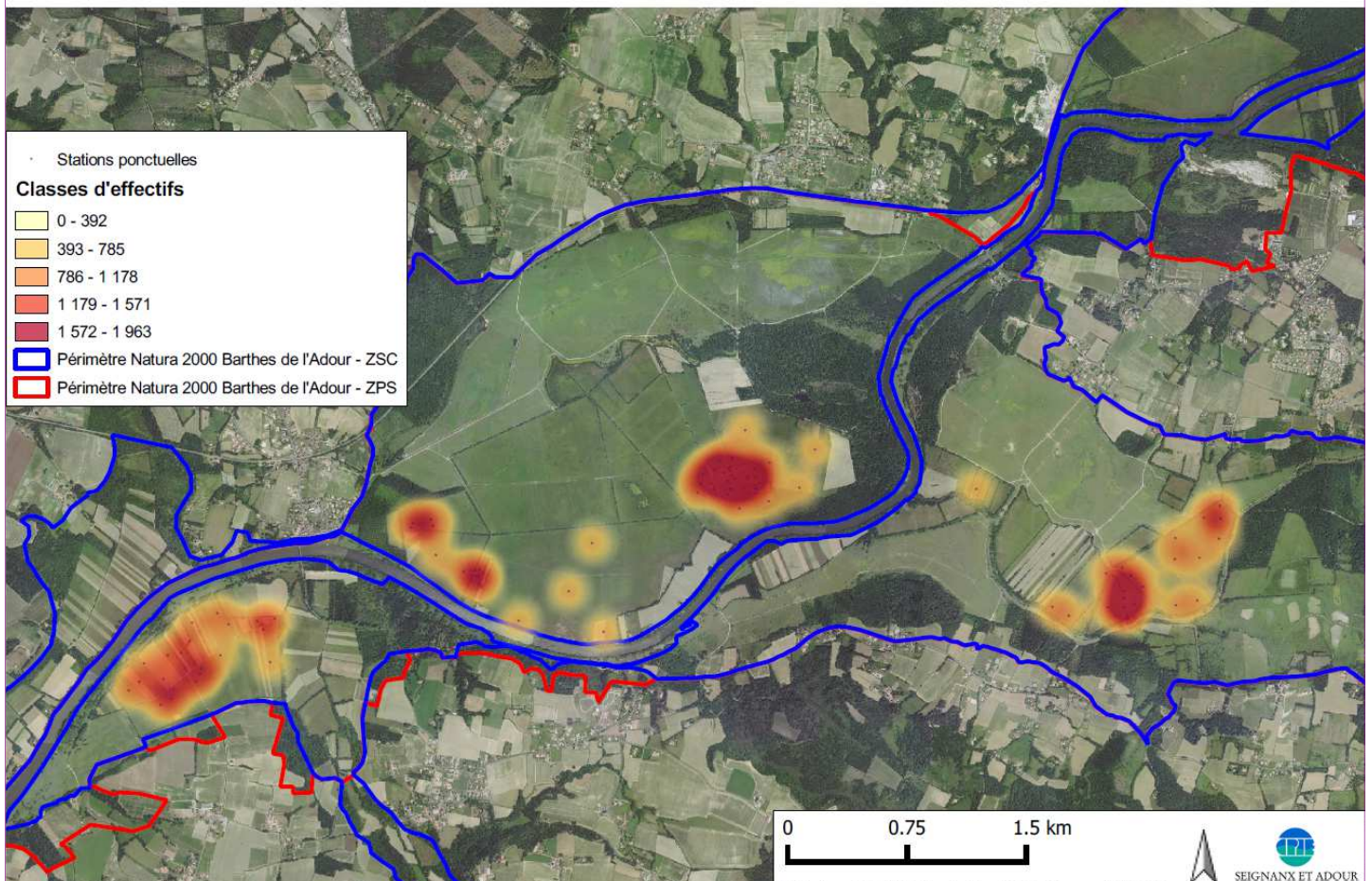
Toutes ces données ont permis de réaliser des cartographies précises des espèces patrimoniales sur les Barthes. Pour illustrer ce travail, la carte présentée ici représente l'abondance d'une orchidée sauvage -considérée comme « Vulnérable » d'après la *liste rouge des orchidées menacées de disparition en France*- et dont les Barthes abritent une importante population sur les prairies de fauche : l'**Orchis à fleurs lâches** *Anacamptis laxiflora*.

Ces observations ont été transmises au Conservatoire Botanique National Sud Atlantique (CBNSA) qui a, en 2016, un projet d'étude des communautés végétales des prairies alluviales d'Aquitaine (prairies, mégaphorbiaies, roselières, cariçaias, végétations de berges exondées...).



Orchis à fleurs lâches
Anacamptis laxiflora

Zones d'abondance d'*Anacamptis laxiflora* en 2015





Nous inventorions...

La Cistude d'Europe



Parmi le patrimoine naturel remarquable des Barthes, une habitante barthaise va faire l'objet d'inventaires naturalistes cette année 2016 : la Cistude d'Europe. Rare à l'échelle européenne et française, la Cistude d'Europe utilise des milieux très différents au cours de son cycle de vie. Elle se nourrit d'insectes aquatiques dans les plans d'eau, pond ses œufs dans les prairies et hiberne dans les vases des fossés et des boisements marécageux.

De petite taille, marron et tachée de petits points jaunes, vous l'avez peut-être déjà observée dans les Barthes ? Dans ce cas contactez-nous ! Il ne faut cependant pas la confondre avec sa cousine exotique Tortue de Floride, dite à "tempes rouges". Afin de mieux connaître la Cistude, les animateurs du site Natura 2000 vont donc mener une étude entre ces mois d'avril et juillet 2016 sur l'ensemble du site.

Journée Mondiale des Zones Humides

Comme chaque année en février, le CPIE Seignanx Adour et Barthes Nature ont organisé des rencontres avec le grand public dans le cadre de cette journée dédiée aux zones humides.

En 2015 : les Barthes, une protection contre les inondations

Dans le contexte des Barthes de l'Adour, le thème « Les zones humides pour votre avenir » nous a tout naturellement incité à communiquer sur le rôle essentiel de cette plaine d'expansion des crues pour la protection des populations. Le 4 février, les animateurs ont accompagné une vingtaine de participants sur les hauts de la commune de Siest le temps d'une promenade commentée.

De ce point de vue culminant, on aperçoit les barthes de Tercisles-Bains, Orist et Siest. Une crue importante recouvrait l'intégralité des prairies et les personnes présentes ont pu se rendre compte de la quantité d'eau stockée par les Barthes, épargnant ainsi les villes et habitations des inondations.



En 2016 : La loutre... en toute intimité !

En 2011, un inventaire présence/absence de la Loutre d'Europe a été réalisé sur le site des Barthes de l'Adour (Marsilée n° 3). Un Plan National de Restauration de cette espèce est également mis en œuvre. Le site des Barthes de l'Adour étant un territoire d'importance pour la Loutre, les structures animatrices ont profité du cadre de cette Journée Mondiale pour sensibiliser le grand public sur cette espèce.

Le film « La loutre... en toute intimité ! », de la société de production « Songes de Moai », réalisé par Messieurs Ronan FOURNIER-CHRISTOL et Stéphane RAIMOND, a été projeté le 2 février 2016 aux 42 participants à la maison de la Barthe de Dax. Une sortie terrain à la recherche des empreintes et épreintes a suivi cette projection.

Tous les documents relatifs au site sont téléchargeables sur le site

<http://barthesmidouzemarensin.n2000.fr>

Association BARTHES NATURE
cité Galliane BP 279
40005 MONT DE MARSAN CEDEX
tél 05 58 85 44 21 fax 05 58 85 45 31
marine.hediard@landes.chambagri.fr

CPIE Seignanx et Adour
2028 route d'Arremont
40390 SAINT MARTIN DE SEIGNANX
tél 05 59 56 16 20 cpieseignanxadour@orange.fr
Site web : www.cpie-seignanx.com

Fédération Départementale des Chasseurs des Landes
111 Chemin de l'Herté
40465 Pontonx-sur-l'Adour
tel 05 58 90 18 69
Site web : fedechasseurlandes.com

